



**MAIRIE
DE
CAMBO-LES-BAINS**
(Pyrénées Atlantiques)
64250

OBJET

**ADMINISTRATION –
APPROBATION DES
COMPTES-RENDUS DES
SEANCES DES 5 ET 11
MARS 2026**

Délibération n°2026-05-01

DATE DE CONVOCATION

21 MAI 2026

Nombre de membres en exercice	16
Nombre de présents	13
Nombre de votant	14

Extrait du Registre des Délibérations

**du CONSEIL D'ADMINISTRATION
du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**COMMUNE DE CAMBO-LES-BAINS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
DÉLIBÉRATION N° 2026-05-01**

**OBJET : APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES SEANCES DES 5 ET 11
MARS 2026**

Séance du 27 mai 2026

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le Code de l'action sociale et des familles ;
Vu les statuts du CCAS de Cambo-les-Bains ;
Où l'exposé du président ;

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Le Conseil d'Administration, nouvellement élu et réuni sous la présidence de M. Peio ETXELEKU, est appelé à se prononcer sur l'approbation des comptes-rendus des deux dernières séances du Conseil d'Administration, à savoir :

- Le compte-rendu de la séance du 5 mars 2026 ;
- Le compte-rendu de la séance du 11 mars 2026.

En prévision du changement de mandature, ces comptes-rendus avaient été transmis aux anciens membres de l'instance pour un recueil d'éventuelles observations ou corrections. Aucun retour n'ayant été formulé, ils sont soumis à l'approbation du nouveau Conseil d'Administration.

DÉCISION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

- Après en avoir délibéré,
- À l'unanimité,



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Envoyé en préfecture le 05/06/2026

Reçu en préfecture le 05/06/2026

Publié le

ID : 064-266401538-20260527-2026_05_01-DE

SLO 2026

DÉCIDE :

1. D'approuver les comptes-rendus des séances des 5 et 11 mars 2026 du Conseil d'Administration, tels qu'ils ont été établis et transmis.
2. De les verser au registre des délibérations du CCAS.

SIGNATURES

Fait à Cambo-les-Bains le 27 mai 2026.

Le Président du CCAS,
Peio ETXELEKU